La charte du Digital Buddy

Cette charte établit un cadre éthique commun, partagé et respecté par tous les Digital Buddies impliqués sur le terrain. Cette charte n'a pas de valeur juridique contraignante pour vous, mais elle fournit des informations visant à vous protéger et à vous encadrer.

Mes champs d'intervention en tant que Digital Buddy

- Je suis un Digital Buddy et j'apporte une aide ponctuelle aux structures accueillant des personnes en difficulté numérique et, aux structures souhaitant proposer ou proposant des accompagnements numériques individuels ou collectifs.
- Mon rôle principal est d'assister le public dans l'utilisation des appareils numériques, des sites web, des logiciels et dans les démarches administratives. Je ne remplace jamais la personne. Je ne fais pas à sa place mais je fais avec elle.
- J'encourage la participation active des personnes à chaque étape d'une démarche. Je ne suis pas un professionnel de la médiation numérique et je ne suis pas tenu de répondre à toutes les demandes. Je ne remplace pas non plus le rôle d'un·e assistant·e social·e, d'un psy, d'un médecin, d'un·e éducateur·ice, d'un·e informaticien·ne.

J'entre en relation avec le public

- En tant que Digital Buddy, je m'engage à répondre aux besoins des personnes avec bienveillance, adaptation, empathie et écoute active.
- Mon objectif est d'aider divers publics en difficultés numériques, tels que les jeunes, les seniors, les personnes en situation de handicap ou de précarité.
- Je m'engage à offrir un accompagnement personnalisé et à accueillir et respecter les personnes dans toute leur diversité, avec leurs différences, leurs peurs, leurs motivations et leurs besoins. Aucune forme de discrimination, incluant le racisme, le sexisme, l'homophobie ou toute autre forme de comportement discriminatoire n'est toléré.

Je respecte les limites de mon accompagnement

- Je me base sur le Règlement d'Ordre Intérieur de la structure dans laquelle j'effectue ma mission pour délimiter les limites de ma fonction et définir mon champ d'action. J'ai le droit de refuser d'accompagner une démarche qui dépasse ces limites, par exemple de ne pas effectuer de transactions financières.
- Si une démarche dépasse mes compétences, j'ai le droit de la refuser et de réorienter la personne vers un service ou une personne compétente. Il m'est interdit d'effectuer des téléchargements illégaux ou de consulter des contenus pornographiques.

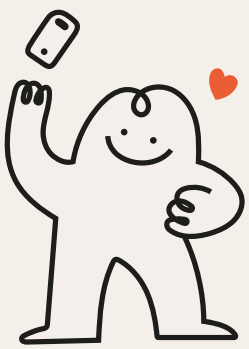

DIGITAL BUDDIES

Bibliothèques Sans Frontières BELGIQUE

Je partage mes connaissances

- Je veille à informer les personnes que j'accompagne des limites, contraintes et opportunités de leurs actions, et je leur laisse la liberté de décider d'agir ou non. Je ne dicterai pas leurs choix et je respecte leur autonomie.

Je veille à la sécurité et confidentialité des données

- Je garantis la sécurité et la confidentialité des données en veillant à ce que les sites internet et les appareils soient déconnectés après mon accompagnement, et en préservant les informations confidentielles des personnes accompagnées.

- Si je suis volontaire au sein d'une structure qui emploie des professionnels soumis au secret professionnel, par extension je suis moi-même soumis au secret professionnel.

Je reste en contact avec Bibliothèques Sans Frontières

- En cas de problème sur le terrain et pour toutes questions, je peux contacter Bibliothèques Sans Frontières à l'adresse électronique suivante : info.buddies@bibliosansfrontieres.be.

- Le guide du Digital Buddy est également une ressource de référence pour m'assister dans ma mission.

- Si je ne sais pas comment réagir lors d'un accompagnement, à la suite d'un conflit avec une personne que j'accompagne par exemple, il est préférable que je stoppe mon accompagnement. J'en parle ensuite le plus rapidement possible à Bibliothèques Sans Frontières et au responsable de la structure dans laquelle de donne la mission de volontariat.

Je partage mon expérience

- En tant que Digital Buddy, je soutiens l'inclusion numérique et vise un impact sociétal fort. Nous voulons que tous les Digital Buddies se sentent satisfaits et utiles dans leur mission.

- C'est pourquoi Bibliothèques Sans Frontières encourage le partage d'expériences du terrain pour améliorer les pratiques. Toute l'équipe de Bibliothèques Sans Frontières vous remercie pour votre implication dans votre mission de Digital Buddy.

En signant cette charte, je confirme avoir lue celle-ci et m'engage à la respecter

DIGITAL BUDDIES

Bibliothèques Sans Frontières BELGIQUE